



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N° 2

☒ **ORDINAIRE**

☐ **EXTRAORDINAIRE**

Jeudi 21 novembre 2024 à 17 h 30,
Salle des conseils

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 20

Présidente : Mme SÉRÉ, Principale

Secrétaire de séance : professeurs

La Principale

A

Mesdames, Messieurs les membres
du conseil d'administration



Collège Henri Dheurlle

9 rue Pierre de Coubertin
33260 La Teste de Buch

Téléphone : 05.57.52.55.20

Mèl :

ce.0330129L@ac-bordeaux.fr

Objet : Conseil d'administration N°2 - Convocation

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que le conseil d'administration se réunira en séance ordinaire le :

**Jeudi 21 novembre 2024
à 17 h 30,
en salle des conseils**

La Principale

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou, le cas échéant, de vous y faire représenter par un suppléant.

Ordre du jour :

1/ Affaires relatives au conseil d'administration

- ↳ Approbation du PV du CA du 30 septembre 2024
- ↳ Règlement intérieur du CA
- ↳ Installation des instances
- ↳ Bilan du vote électronique

2/ Affaires relatives au fonctionnement de l'établissement

- ↳ Point sur les travaux (toilettes)

3/ Affaires relatives aux actes budgétaires et financiers

- ↳ Budget de l'établissement (tarif 2025, attribution des fonds sociaux, frais de déplacement, contrats et marchés 2025)
- ↳ DBM pour information

4/ Affaires relatives à l'action éducative

- ↳ Rentrée 2025 : prévision d'effectif et annonces ministérielles
- ↳ Dispositif Chantier Sonore

5/ Questions diverses

A déposer par voie numérique exclusivement à l'adresse ce.0330129L@ac-bordeaux.fr au plus tard le **mardi 18 novembre à 17 heures**.

*Si le quorum (15 membres) ne devait pas être atteint, le CA se réunirait le vendredi 29 novembre à **16h30** et délibérerait valablement quel que soit le nombre des membres présents.*

Cordialement,

Isabelle SÉRÉ,
Principale





Collège Henri Dheurla
9 rue Pierre de Coubertin
33260 La Teste de Buch
Tél : 05 57 52 55 20

Année scolaire 2024-2025

Conseil d'administration n°2 du 21 novembre 2024
Liste émargement

QUORUM : 15

TITULAIRES	EMARGEMENT	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Mme Isabelle SERE			
Mme Marie BERNADET			
Mme Nathalie DOMEQ-CASSERON			
Mme Marine EMMANUEL-EMILE		M. Yohann DEJEAN	
Mme Geneviève SECQUES			
M. Patrick DAVET			
Mme May ANTOUN			
M. François LOUVEAUX			
Mme Isabelle DEVARIEUX			
Mme Carole GROZ-DUPUCH	EXCUSEE	M. David DELIGEY	
M. Bruno PASTOUREAU		Mme Christelle SOURGET	
M. Cyril CANDEAU		Mme Sophia HIRIGOYENBERRY	
M. Geoffroy RAT		Mme Gabrielle SEGONZAC	
Mme Carole DEGAIL		Mme Véronique MAZAUDOIS	
Mme Laurence REDOU		M. Christophe BARET	
Mme Christine LORBLANCHET	EXCUSEE		
Mme Danielle POIREL		Mme Christine LESPESSAILLES	
M. Patrick LEBEGUE	EXCUSE	Mme Marjorie BOUVIER	
Mme Laurence BOURGEON	EXCUSEE	Mme Fatima AZEVEDO	
Mme Stéphanie ROUFFARTE		Mme Lydie LAMARE	
Mme Raphaëlle PUJOLLE		M. François IBORRA	
M. Jean-Pierre GALLAND		Mme Coralie GUITARD	
Mme Isabelle LAGARDE		Mme Amélie MOLARD	
Mme Célia FONT-RICHARD		Mme Kathy MOUA	
Mme Lara EMILE-JULIEN		Mme Jade CAILLAVET	
M. Raphaël MICHEL		M. Marius GAME	

Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 17h31 et présente l'ordre du jour.

1/ AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

(Vote) 1.1 – Approbation du PV du CA du 30 septembre 2024

Mme la principale demande s'il y a des questions, des précisions, des amendements à apporter au procès-verbal. Aucune demande n'est faite. Le PV du 30 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 20
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

Mme Emmanuel-Emile, CPE, rentre dans la salle à 17h34.

(Vote) 1.2 – Règlement intérieur du CA

Mme la principale fait lecture du règlement intérieur du CA et demande s'il y a des questions. Aucune demande de modification n'est faite, le règlement est approuvé à l'unanimité.

Adopté par

VOTANTS : 21	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 21
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

(Vote) 1.3 – Installation des instances

Mme la principale présente les différentes instances de l'EPL. La répartition entre les instances a été communiquée en amont aux différents élus au conseil d'administration (parents d'élèves, CPE pour les élèves, personnels enseignants et d'éducation et personnels administratifs et techniques), certains noms sont modifiés.

La composition du CVC (Conseil de Vie Collégienne) n'a pu être communiquée par le collège enseignant.

Les instances du collège hors CVC sont adoptées à l'unanimité, le vote du CVC est remis à la fin du CA, le temps pour le collège enseignant de donner un nom.

Adopté par

VOTANTS : 21	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 21
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

Mme Mazaudois Véronique propose sa candidature en tant que représentante des personnels enseignants du CVC.

Le tableau des représentants des différents collèges hors élèves pour le CVC est présenté et adopté à l'unanimité.

Adopté par

En fin de conseil d'administration : VOTANTS : 19	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 19
--	-----------------	----------------------	------------------

(Info) 1.4 – Bilan du vote électronique

Le vote s'est bien déroulé, sans problème de connexion à la plateforme Balotilo par les parents observateurs et le taux de participation est de 34.17%, en légère baisse.

Mme Rouffarte déclare que les parents d'élèves sont très satisfaits et que la plateforme fonctionne bien.

La principale : Cela permet de remonter le taux de participation des parents depuis 2 ans tout en respectant les règles RGPD car toutes les données sont supprimées du site, elles sont archivées par la principale.

2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

(Info) 2.1 – Point sur les travaux (toilettes)

Les travaux des toilettes démarrent en février 2025, pendant les vacances scolaires. La zone de chantier se situera derrière le bâtiment de cours dans la zone des composteurs. L'entrée se fera par le portail des pompiers. Des travaux d'empierrement sont prévus pour le passage des camions ce qui empiètera sur le parking du personnel. La durée des travaux sera de 9 à 12 mois. L'enveloppe budgétaire est dépassée donc les appels d'offre ont été revus. Il y aura un seul bâtiment avec 16 toilettes. La construction d'un deuxième bâtiment est possible si le budget le permet, elle se fera en tranche conditionnelle. Le permis de construire est accordé et nous permet de fonctionner avec cette tranche conditionnelle. Les nouvelles toilettes seront par niveaux et mixtes, la principale envisage d'y mettre les 6^{ème} et les 5^{ème} et de continuer à utiliser des toilettes non mixtes pour les 3èmes qui exprimaient le plus de réticences l'an passé et pour pouvoir continuer à utiliser les toilettes existantes et répartir par niveau. L'organisation et la gestion des toilettes pour les enseignants seront étudiées après la construction. Les zones d'attente en rassemblement des élèves seront revues également après les travaux en fonction du nouvel aménagement de la cour.

3/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS :

Mme Emmanuel-Emile, CPE, quitte la salle à 18h00.

(Vote) 3.1 – Budget de l'établissement

Mme la Gestionnaire, à l'aide d'un diaporama présente le budget 2025. Elle rappelle les cinq principes généraux : unité, annualité, universalité, équilibre et principe de sincérité.

Unité : ensemble des dépenses et recettes sur un même document

Annualité : budget valable pour une année civile

Universalité : Intégralité des charges et produits sans aucune contraction entre dépenses et recettes

Equilibre : voté en équilibre par prélèvement ou non

Sincérité : principe de bonne foi des règles et procédures en fonction des connaissances de l'EPL

Mme la Gestionnaire informe que la dotation globale a diminué de 7.67%.

En ce qui concerne le fonds social, la prévision de 5000€ semble insuffisante car les aides aux familles sont plus importantes (bons alimentaires, prise en charge de séances d'ergothérapie ou de psychologie, etc.) entre 9000€ et 12000€ de dépenses par an. Mr Pastoreau intervient et demande si le collège est en contact avec le CCAS de la mairie pour faire un lien et proposer des aides supplémentaires aux parents dans le besoin. Question à laquelle Mme la principale répond que le collège n'a pas de lien avec la mairie à ce propos car cela ne sont pas des informations que l'on peut transmettre, l'assistante sociale du collège pourrait se mettre en contact avec l'AS du CCAS mais sinon attention à l'utilisation des infos personnelles.

Mme la Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'administration :

- De se prononcer sur différents tarifs applicables au collège Henri Dheurle
- De se prononcer sur l'attribution des fonds sociaux
- De renouveler les contrats et conventions pour l'exercice 2024
- De déléguer la passation des marchés au chef d'établissement

Mme Pujolle, du collège des parents d'élèves, quitte la salle à 18h17.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Adopté par

VOTANTS : 19	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 19
--------------	----------	---------------	-----------

(Info) 3.1 – Décision Budgétaire Modificative

Exercice 2024 – DBM 13 : Remboursement sinistre pour panneau de basket 1452.00 € ; dalles plafond pour 540.54 € et 2834.62 € pour le CDI. Nous avons rentré toutes ces sommes.

4/ AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATIVE :

(Info) 4.1 – Rentrée 2025 : prévision d'effectif et annonces ministérielles

Mme la Principale présente la prévision des effectifs 2025 : 672 élèves.

Possibilité d'une fermeture de classe de 4^{ème} et peut-être d'une classe de 5^{ème}.

Nous en reparlerons en février mais les moyens enseignants vont être impactés et davantage de poste en partage vont être créés.

(Info) 4.2 – Dispositif Chantier Sonore

Après la distribution d'une brochure, Mme la Principale présente le dispositif « Résidence de journaliste » destiné à des élèves en décrochage scolaire et absentéistes. Celui-ci est proposé par l'association d'éducation aux médias « Chantier Sonore » qui a reçu un mécénat de Bordeaux Mécènes solidaires, ils ont voulu travailler avec le collège en partenariat avec Passerelle et l'Entrepotes qui ont accepté d'intégrer ce projet. 30 élèves du collège y participent, 2 groupes de 15 élèves. Les animateurs et les éducateurs invitent les familles à participer et à s'investir dans ce projet. L'objectif est de produire une revue à la fin de l'année et de proposer des sorties culturelles ainsi que de travailler le parcours avenir. Les objectifs de travail sont différenciés pour chaque élève grâce à une grille d'évaluation par compétence (expression écrite, estime de soi, etc.) qui a été élaborée par 2 professeurs du collège. Les effets positifs se font déjà sentir sur quelques élèves qui ont cessé leur absentéisme, d'autres ont retrouvé le sourire le matin à la grille, d'autres ont effectué des participations très positives et proactives dans les ateliers. Les élèves sont sortis de leur classe à raison d'1h30 par semaine sur 22 semaines, la principale s'appuie sur le texte du choc des savoirs qui autorise de sortir un élève de sa classe 2h maximum par semaine afin de lui prodiguer toute aide qui lui permettrait de s'améliorer. Les compétences orales et écrites vont être travaillées, ils seront évalués une fois par trimestre et 1 appréciation sera portée sur le bulletin trimestriel. C'est un projet novateur qui rassemble des ressources humaines du secteur jeunesse et de l'association laïque du Prado, ce temps dédié par les structures pour que des animateurs ou éducateurs soient présents systématiquement sur chaque atelier aux côtés de la journaliste est important.

5/ QUESTIONS DIVERSES :

Observation des parents d'élèves :

Au retour de la pause méridienne, des élèves externes se plaignent d'attendre dehors devant le portail et d'être obligés de sonner à l'interphone car personne n'ouvre le portail.

Réponse de Mme Séré : il y a eu quelques retards dans les ouvertures de portail dus à l'absence de plusieurs AED ces dernières semaines, je comprends l'inconfort, il y a toujours un agent à la loge qui peut les laisser entrer s'ils sonnent. La vie scolaire va y être vigilante.

Mme la Principale remercie tous les membres pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 19h00.